

L'importance du vote aux prochaines élections

Si certains membres de notre association sont investis dans des partis politiques nationaux, notre collectif, non partisan n'a pas pour objectif d'orienter les choix électoraux des montluistes. En revanche, loin des populismes, nous vous conseillons de participer aux débats électoraux présidentiel et législatif en vous orientant vers les candidats dont les propositions ne contredisent pas nos valeurs

SOCIALES – ÉCOLOGIQUES – CITOYENNES – SOLIDAIRES

Important : Vérifiez que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
Par ailleurs, la date limite pour vous inscrire est fixée au 4 mars 2022 !

Dans les mois précédents les élections, la municipalité pratique des radiations conduisant à la désinscription d'anciens résidents par exemple.

le monde de demain

Anticiper les enjeux futurs pour la ville

La précarité énergétique

La hausse des dépenses énergétiques représente une part importante de l'inflation en France.

Les Montluistes, dont le revenu moyen est l'un des plus modestes du secteur, ne sont pas épargnés.

En France en 2021, selon l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE), 20% des foyers seraient en précarité énergétique. De trop nombreux foyers se restreignent volontairement pour alléger la facture. Bien vivre à Montluet regrette le manque de dynamisme de la municipalité pour agir auprès des personnes en difficulté, pour initier une politique volontariste d'aide à la rénovation énergétique.

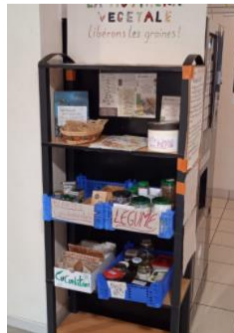
A savoir :

- Il faudra attendre 2023, pour que les passoires thermiques soient interdites à la location ; cela est inscrit dans la loi Énergie Climat ;
- Les propriétaires sont éligibles à des aides permettant d'isoler et de réduire significativement leur facture énergétique ;
- La 3CM propose une aide (dispositif Rénov+) pour un accompagnement ciblé des travaux de rénovation énergétique. Communauté de communes de la Côtière (3cm.fr)



La grainothèque est accessible aux horaires d'ouverture de la MJC :

Lun / Mar / Jeu / Vend : 14h- 19h30
Mer : 9h-12h et 14h-19h30



rejoignez-nous

bienvivreamontluet@gmail.com www.bienvivreamontluet.fr

Ce bulletin est réalisé de façon entièrement bénévole. Aidez-nous à le financer !

<https://www.helloasso.com/associations/bien-vivre-a-montluet/adhesions/>

agenda

Des évènements pour vous rencontrer

Conférence sur la Biodiversité

Animée par Nathalie Mondy
Samedi 15 janvier 2021
à 14h30
Gratuit, sur inscription

Permanences

Tous les 1er dimanches du mois entre 10h et 12h au Tiers lieu Citoyen, 13 rue Notre-Dame-des-Marais 01120 Montluet

Conférence Energie par Negawatt

Printemps 2022

l'affaire suit son cours

Les dossiers des gazettes précédentes

Le Football Club continue d'avancer malgré les embûches



Le FC Montluet a enfin accès au stade municipal et aux vestiaires. Cependant nous sommes consterné.e.s par les dysfonctionnements qui perdurent :

- La demande de prise en charge de l'éclairage du stade en gore par le FCM (facture très élevée d'électricité), alors que la convention précédemment signée entre la mairie et le FC Luenaz prévoyait une prise en charge par la commune et des frais symboliques pour le club de 10 euros par an ;
- L'absence d'accès à la buvette et au local de rangement du matériel car le local a été réquisitionné pour stocker du matériel du centre social ;
- L'accès à l'eau (indispensable pour l'hygiène des joueurs), conditionné à une prise en charge financière par le FCM, charge trop élevée pour un petit club qui démarre. Et charge qui incomberait à cette seule association sur Montluet (traitement discriminatoire).

Ainsi, malgré les trois décisions du tribunal administratif en sa défaveur, ainsi que les rappels à l'ordre de la juge et de Madame la Préfète, le maire persiste dans son obstination, conduisant notre commune à supporter des frais juridiques et des pénalités, qui risquent encore de s'aggraver.

Félicitations : malgré toutes les difficultés, les deux équipes seniors sont premières de leur championnat !

Retour sur la nouvelle gestion du Pôle Petite Enfance



Malgré nos alertes de juin dernier sur la nouvelle délégation du PPE, nous nous désolons que le relai d'assistantes maternelles qui participe à la diffusion des bonnes pratiques de puériculture n'ait pas été disponible avant mi-novembre 2021, soit près de 3 mois après le changement de délégataire.

Une épicerie qui n'a jamais vu le jour

Après plusieurs années de fermeture et de non-utilisation, un local commercial de la Place Carnot devait accueillir une épicerie. Malgré la signature du bail, la Mairie s'y est opposée et y a installé un local périscolaire à l'utilisation très occasionnelle. Comment justifier ces décisions qui privent un commerçant de son activité ?

Le projet immobilier du mandat décidé en toute opacité

La Gazette de Bien vivre

à Montluet



Sommaire

- Page 2
Le grand dossier : l'urbanisme
- Page 3
Notre représentation en conseils
- Page 4
Notre soutien aux Montluistes
Le monde de demain
A venir et nouveau

édito

À l'heure où ces lignes sont écrites, la pandémie perdure, avec son lot de difficultés pour toutes et tous. Le premier vœu que formulent les élu.e.s et l'association Bien Vivre à Montluet est, bien sûr, la fin de cette pénible période.

Mais nos vœux sont également tournés vers l'avenir de notre ville. Nous souhaitons à toutes et tous une vie municipale constructive afin que Montluet retrouve son dynamisme et ses valeurs de solidarité.

Pour cela, les élu.e.s Bien vivre à Montluet agissent en conseil municipal pour porter ces valeurs tant celles-ci nous paraissent particulièrement malmenées depuis le second mandat de M. Daubié.

Malgré les restrictions, nous poursuivons nos rencontres et échanges réguliers avec les Montluistes par l'intermédiaire des permanences mensuelles (premier dimanche du mois à 10:00 – voir en page 4), par la Gazette que vous tenez entre les mains, ainsi que par les initiatives ponctuelles comme lors du 8 mai ou le 8 décembre dernier. Nous souhaitons aller au-delà durant cette nouvelle année.

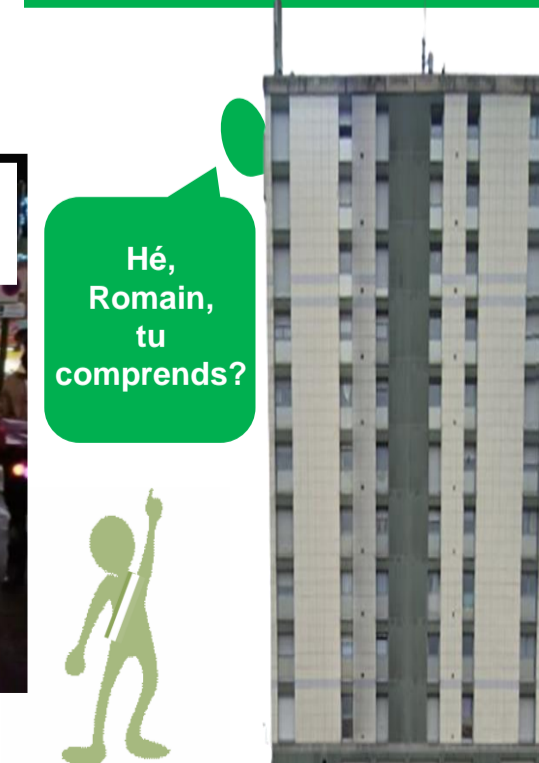
Enfin, nous souhaitons aux Montluistes et aux autres habitant.e.s de la 3CM une très bonne année 2022.

Les élu.e.s et l'association



Chorale et accueil festif lors de la fête des lumières 8 décembre 2021

La politique de la ville c'est important !



Hé, Romain, tu comprends ?

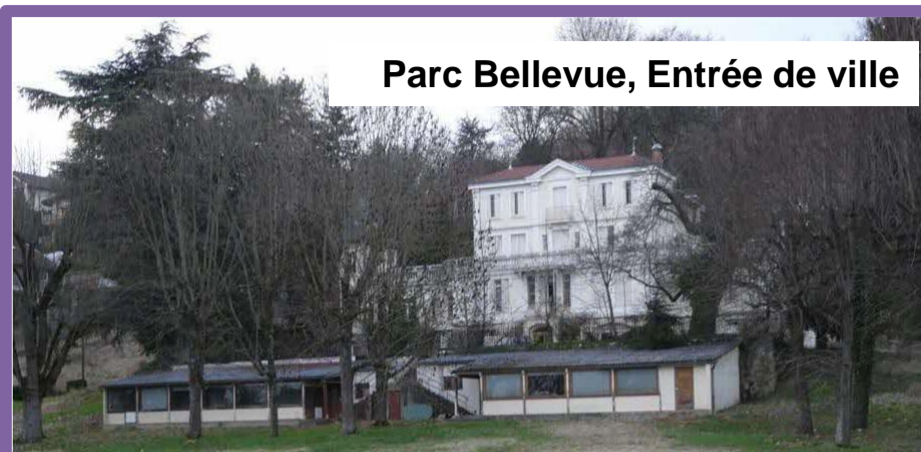
La parole à Paul-Hadrien MARCEAU, vice-président du FCM, parle de la jeunesse de Montluet



A 22 ans, Paul-Hadrien Marceau est le vice-président du Football Club de Montluet. Educateur de profession, il s'occupe au quotidien d'enfants en difficulté.

Ce montluiste a rapidement été séduit par le projet du FCM qui a pour vocation d'accompagner les jeunes du territoire. En lien avec la Sauvegarde de l'Enfance, il a monté un projet éducatif visant à ne pas laisser les jeunes dans la rue. La politique de la Ville ayant été abandonnée par la municipalité, le projet n'a pas pu voir le jour. Aujourd'hui il se désole de voir les jeunes montluistes en difficulté à l'abandon, qui peuvent tomber facilement dans la délinquance, alors que les élus pourraient agir. Son souhait est de travailler main dans la main avec eux afin d'offrir des perspectives aux jeunes.

L'urbanisme au cœur du projet pour notre ville



Parc Bellevue, Entrée de ville

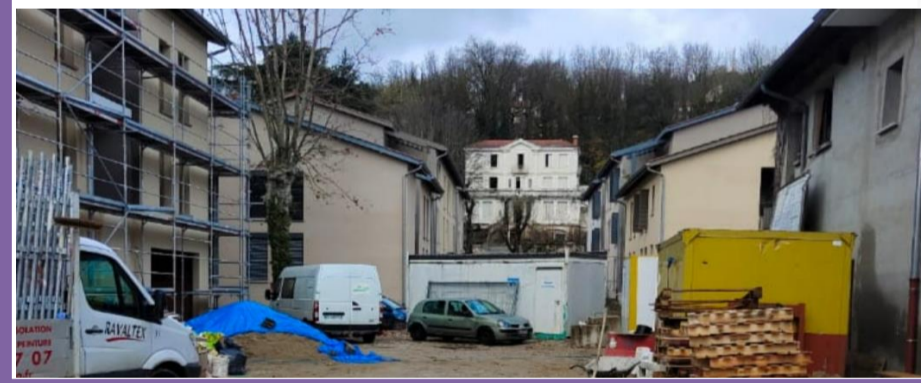
Respect des espaces verts et des monuments ?

Que vous soyez nouvel arrivant ou montluiste de longue date, cet espace non loin du pôle petite enfance et de la caserne des pompiers a toujours attiré l'attention. Depuis 2014, cet espace ne cesse d'être sacrifié sur l'autel du profit au détriment du bien-être des habitants, actuels et futurs :

- **Disparition programmée** de tous les espaces verts composés d'arbres centenaires (charmes, érables, noisetiers, etc.),
- **Construction sur des sols à forte déclivité**, sur des sources souterraines avec des risques d'inondation et de glissements de terrain (fréquents sur la Côteière),
- **Engorgement accru** de l'accès sur le Faubourg de Lyon (entrée de ville), lieu d'accidents répétés et de parking sauvage.

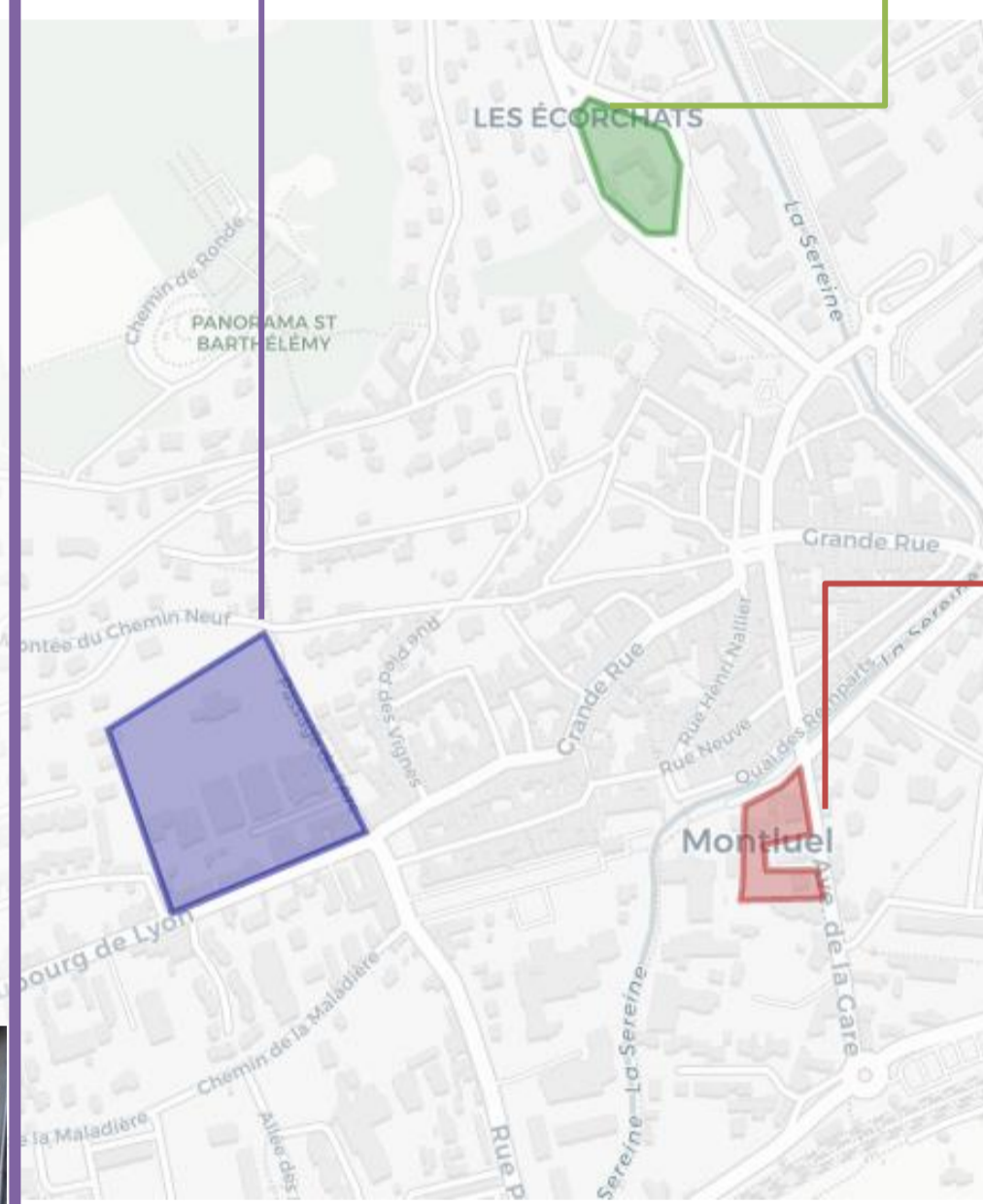
Alors que l'ancienne équipe de Jacky Bernard prévoyait de conserver une surface importante au bénéfice des habitants, la totalité des jardins sera bétonnée lors de la dernière phase du projet au détriment d'espaces dédiés au bien commun, espaces verts et de socialisation. Rappelons-nous que le château et son parc a été un lieu de sauvegarde des enfants juifs pendant la guerre et qu'à ce titre, il a une forte valeur symbolique. Rappelons-nous aussi que M. Daubié avait promis lors de son mandat de planter plus de 500 arbres ...

Au-delà des effets de manche (de pioche), il est important de noter que **le maintien d'espaces végétalisés n'est pas un luxe mais une nécessité pour rafraîchir la ville, capter l'eau de pluie**, et que les familles du centre-ville vivant en appartement manquent cruellement d'espaces verts pour leur bien-être et celui de leurs enfants.



Il est courant de dire que s'il est bien géré, l'immobilier est l'un des piliers du développement urbain. Les ventes de foncier permettent d'assainir les finances de la ville, d'accueillir de nouveaux contribuables qui, s'ils se sentent bien, participeront à son renouvellement et au vivre-ensemble.

Les récents projets immobiliers de la ville et la contingence de problèmes soulevés par les résidents, y compris par les nouveaux propriétaires, interrogent sur les pratiques de l'équipe municipale dans ce domaine et ne nous permettent pas d'être rassurés.



Le Moulin, route de Jailleux

Cohérence des circuits de circulations ?

Le nouveau projet du Moulin en face de l'école Daudet pose question. Les problèmes de circulation risquent de s'aggraver entre l'école Daudet et la Mairie si le projet immobilier vient à se concrétiser.

A notre connaissance, aucune étude de circulation n'est consultable et disponible sur cet ensemble de points chauds de la sécurité routière qui mobilise les agents de la police municipale et met en danger piétons et automobilistes.



Nouveau Quartier avenue de la Gare

Négociation opaque pour un bien public de valeur

La concertation avec les habitants est pour nous un prérequis. **Les éléments suivants nous ont poussé à nous abstenir** lors du vote sur la vente de parcelles communales pour ce projet immobilier opaque :

- Aucun dialogue préalable avec les écoles, les associations de parents d'élèves, bénéficiaires des équipements publics à venir,
- Une négociation opaque avec Capelli Immobilier qui aurait pu être bien plus profitable pour le budget de la ville,
- Le refus d'une enquête préalable alors que les 43 logements, un commerce et la disparition du parking vont perturber la circulation à proximité de l'école St-Exupéry (cours Condé) et de l'agence postale,
- Aucune réunion de la commission urbanisme et un débat démocratique réduit à 10 minutes chrono lors du conseil municipal,
- Le refus d'accès aux documents publics relatifs au choix du promoteur et à l'évaluation de la valeur des parcelles communales.

Des impacts à anticiper

La densification urbaine a des conséquences notables dans le quotidien des habitants de la ville. Ainsi, l'évolution démographique, l'usage systématique de la voiture, l'absence de places de parking doivent être pris en compte et réfléchis en amont de la création de logements supplémentaires.

Il est également nécessaire d'envisager en amont l'intégration des nouvelles habitations en cohérence avec l'environnement existant.



Des solutions à formuler ensemble

Nous pensons que :

- Ces sujets centraux pour le futur de Montluel doivent être traités **ensemble avec la population**,
- La vente du foncier de la commune doit **profiter à tous** les Montluistes pour augmenter la capacité d'investissements de la ville et préparer les investissements d'avenir, alors que ceux-ci reculent depuis des années par manque d'anticipation, de prospective et de volontarisme.
- La **gestion des parkings et des flux de circulation** (voitures, piétons, modes doux) doivent être analysés avec les habitants pour accompagner l'évolution des modes de vie.

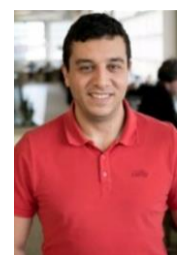
Est-ce le cas aujourd'hui ? Non !

Sous couvert de maintenir un niveau d'imposition bas, l'actuelle majorité renonce à une partie de son foncier stratégique sans engager de débat de fond et sans anticiper les conséquences de ces projets immobiliers. Elle développe ces projets dans l'opacité pensant avoir la paix, loin des débats constructifs.

Notre représentation en conseils

Un trio motivé, impliqué et à votre écoute

Amara BOUDIB
Membre des commissions économique et sociale, urbanisme et environnement



Jean-Claude PÉRON
Membre des commissions des affaires sociales et des affaires scolaires

Nathalie MONDY
Membre de la commission des finances, Elue au conseil communautaire

Amara Boudib a remplacé Albane Colin, devenue conseillère régionale

Nos questions au conseil municipal et en commissions ?

Problèmes de circulation en entrée de ville

Une ligne budgétaire de 85 000 € du budget 2021 devait être utilisée pour réaménager le Faubourg de Lyon. Une lettre envoyée à la Mairie le 4 octobre 2021 alertait du mécontentement des habitants, des problèmes de parking et de sortie des résidences, de la saturation routière et du caractère accidentogène de l'entrée de ville. Cette situation que la Mairie a laissé perdurer depuis la construction des nouveaux logements engage la responsabilité de la ville. Sans réponse, nous avons demandé en conseil des détails sur le projet en termes de : Nombre de places de stationnement disponibles / Flux de trafic dans la zone et de sécurité routière.

Réponse de la mairie : → Pas de visibilité claire sur l'étude lancée, le maire nous renvoie à sa rencontre avec les habitants il y a plus d'un an.

Questions sur le Football Club de Montluel

Voir page 4

Disponibilité des salles pour les associations

Sur le site de la mairie, est mentionnée la possibilité de faire une demande de réservation de la salle polyvalente par les associations. Est-ce la seule salle disponible pour les très nombreuses associations de la ville qui ont besoin de se réunir (AG par exemple) ? Pourquoi n'existe-t-il pas un planning consultable *a minima* par les présidents des associations pour pouvoir gérer et planifier correctement le fonctionnement de ces structures ? De plus les délais de réponses sont inadéquats avec le fonctionnement d'une association composée de bénévoles voulant donner de leur temps pour Montluel.

Réponse de la mairie : Il existe bien une procédure avec une adresse email et vous n'êtes pas capable de citer des exemples d'associations prises à défaut.

Note de la Gazette : En pratique, plusieurs associations ont des difficultés pour trouver des salles où se réunir dignement. Au 2 janvier 2022, la demande de réservation que nous avons formulée pour le 19 janvier, il y a plus d'un mois n'a toujours pas été confirmée par M. Guillemot, l'adjoint aux associations, sans même nous fournir de propositions alternatives.

Enquête Publique sur le projet de la Gare

Pourriez-vous organiser une enquête publique comme le permet la réglementation lorsqu'un projet affecte les voies de circulation, afin d'informer et faire se concerter les Montluistes sur ce projet ? En l'absence de réponse positive, comment est-il possible de procéder objectivement au vote sans connaître la nature du projet et ses conséquences sur l'urbanisme du centre-ville ?

Réponse de la mairie : Refus d'une enquête publique

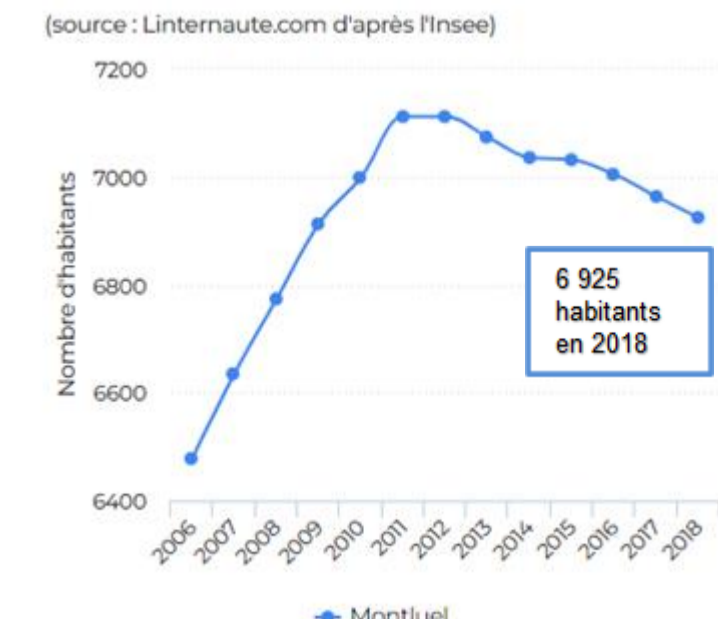
Des opportunités concrètes

Si la population de notre ville baisse, **Montluel ayant perdu près de 300 habitants depuis 2014**, la faible offre de logements de la Côteière nous place dans une zone de tension immobilière. Le nombre de logements disponibles est limité et tire les prix de l'immobilier injustement vers le haut. Si tout n'est pas possible à l'échelle communale pour faire face à cet enjeu, **la municipalité doit faire preuve de volontarisme.**

Afin de redynamiser la ville et obtenir des ressources financières liées à la vente de son foncier, la ville a intérêt d'optimiser sa politique urbanistique :

- En favorisant la construction de logements répondant aux **besoins des montluistes (dans leur gamme de prix, adaptée à la taille des familles)**,
- En dimensionnant des services (**écoles, espaces verts, solutions de déplacement**) pour leur permettre de bien vivre à Montluel.

Nombre d'habitants à Montluel



En savoir plus

Parce que le procès verbal complet des conseils municipaux n'est pas sur le site internet de la ville www.ville-montluel.fr et qu'il nous est difficile de tout publier sur la Gazette, rendez-vous sur notre site, www.bienvivreamontluel.fr à la rubrique Actualités.